



ÉVALUATION DE FIN D'ANNÉE PLAN DE LUTTE



"83.1. Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école.

2025-2026

L'école :	<u>Heritage Regional High School</u>	Partagé avec le conseil d'établissement	<u>28 mai 2026</u>
Directeur / Directrice	<u>Sujata Saha</u>	Partagé avec les enseignants et personnel scolaire	<u>27 mai 2026</u>
		Partagé avec les parents	<u>4 juin 2026</u>
		Soumis au directeur des services complémentaires et au directeur général	<u>3 juin 2026</u>

Priorités du plan de lutte contre l'intimidation et la violence

- Augmenter le sentiment de sécurité des élèves
- Augmenter la sensibilisation du personnel et des élèves à la violence et à l'intimidation

Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner (mesure 2 du plan de lutte)

- Maintenir notre système actuel de supervision des salles de bain : un seul ensemble de toilettes pour les niveaux juniors et un seul ensemble pour les niveaux seniors sont ouverts pendant les heures de classe. Ces toilettes sont surveillées par des surveillants du dîner et nécessitent une passe de corridor pour y accéder. Davantage de toilettes sont ouvertes pendant le dîner et sont activement supervisées.
- S'assurer que tous les rapports d'incident sont traités et examinés le plus rapidement possible.
- S'attaquer aux problèmes persistants de vapotage chez les élèves dans les toilettes, à l'intérieur de l'école et sur le terrain de l'école.
- Éduquer les élèves sur les conséquences du partage de médias inappropriés (photos et/ou vidéos), ce qui peut inclure l'intervention et les enquêtes policières.
- Éduquer les élèves à l'utilisation appropriée et sécuritaire des plateformes en ligne.
- Maintenir des rencontres de sensibilisation en collaboration avec notre agent de liaison communautaire pour les élèves impliqués dans des rapports d'incident récurrents et/ou des cas de violence physique ou d'intimidation sous diverses formes.

- Maintenir les séances de sensibilisation au vapotage en collaboration avec le comité consultatif étudiant de la commission scolaire Riverside.

Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner pour la section des VACS (violences à caractère sexuel)

- Offrir des séances d'information données par l'agent de liaison communautaire de la police pour tous les élèves de secondaire 1, 2 et 3 afin de les sensibiliser à la violence sexuelle, particulièrement au partage d'images inappropriées.
- Améliorer la compréhension des élèves quant à la signification et aux implications du consentement.
- Programme CCQ/éducation à la sexualité et soutien des consultants de la commission scolaire / intervenants en services sociaux – Claude Morin et Eva Kudzman-Blais.
- Entente avec Maison Jonathan.
- Projet Sexto – Avec l'aide d'un organisme spécialisé, sensibiliser les élèves aux risques liés au partage d'images intimes (sexting).
- Club offert aux élèves qui s'identifient comme LGBTQ+.
- Infirmière scolaire offrant des séances d'information et de sensibilisation aux élèves sur les pratiques sexuelles sécuritaires.

Les actions / initiatives à maintenir ou abandonner pour l'intimidation ou violence basée sur des motifs liés notamment à la couleur et à l'origine ethnique ou nationale

- Ateliers pour les élèves sur l'auto-affirmation positive et les réponses appropriées face à des propos ou actions discriminatoires.
- Assemblées étudiantes tenues en septembre et en janvier, axées sur le thème du respect de tous les élèves.

Les actions / initiatives à développer pour l'an prochain

- Favoriser la sensibilisation au nouveau plan ABAV en partageant le plan sur le site web de l'école; en le mentionnant activement dans les discussions avec les élèves, le personnel et la communauté parentale; et en l'abordant lors des assemblées étudiantes.
- Poursuivre les séances de sensibilisation sur le fait que la sécurité est la responsabilité de tous les acteurs de l'école.
- Accroître l'implication des techniciens en comportement dans l'enquête des rapports d'incident.
- Partager davantage d'informations sur l'utilisation appropriée et sécuritaire des plateformes de médias sociaux pour prévenir l'intimidation et le harcèlement, en collaboration avec notre agent de liaison communautaire.
- Les témoins d'intimidation qui ont pu directement ou indirectement contribuer à l'escalade d'une situation seront informés des conséquences de leurs actions et pourraient se voir imposer des conséquences disciplinaires.